

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 13/12/2013

Réception par le Prefet : 13/12/2013

Publication : 19/12/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-11-6-5

Séance du jeudi 12 décembre 2013

CONTRAT CADRE PLURIANNUEL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH AVENANT AU CONTRAT D'ASSAINISSEMENT

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le Contrat Cadre 2010-2012 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse le 21 avril 2011,
- VU le contrat d'assainissement signé avec la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth le 18 août 2011,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 26 juin 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'avenant au contrat pluriannuel d'assainissement conclu avec la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, joint à la présente délibération, pour un montant global prévisionnel de subventions départementales de 206 313 € sur la période 2011-2013, soit une diminution de 127 627 € ; les subventions seront imputées au programme C213, chapitre 204, fonction 61, nature 204142,
- autorise le Président à le signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

AVENANT N° 1
AU CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT N° 2194
ENTRE
L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE
LE DEPARTEMENT DU HAUT - RHIN
ET
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n°11C05 en date du 30 Juin 2011 approuvant le contrat pluriannuel d' assainissement n° 2194,
- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n° 13C08 en date du 2 Juillet 2013 approuvant le présent avenant.

Entre,

- **l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE**, Établissement public de l'État à caractère administratif, sis à Rozérieulles, lieu-dit "Le Longeau", Route de Lessy, 57161 - MOULINS-LÈS-METZ-CEDEX, représentée par son Directeur Général agissant en vertu de la délibération de la Commission des Aides Financières,

ci-après désignée "l'Agence",

- **le Département du Haut - Rhin**, dont le siège est situé 100 Avenue d'Alsace 68006 COLMAR-CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général agissant en vertu de la Commission Permanente approuvant le présent avenant, en date du

ci-après désigné "le Département".

Et,

- **la Communauté de communes du secteur d'illfurth**, dont le siège est situé 2 place du Général de Gaulle – 68 720 ILLFURTH, représentée par le Président,

ci-après désignée "le Bénéficiaire",

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : PRESENTATION DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour but de modifier les engagements inscrits à l'article 2 du contrat pluriannuel d'assainissement N° 2194, en prenant en compte le surcoût du montant des travaux concernant l'élimination d'eaux claires parasites (225 m3/j) à Spechbach le bas et le bassin de pollution (800 m3) à l'amont de la station. En contrepartie les deux bassins de pollution prévus à Tagolsheim seront retirés du contrat sans application de la réfaction de 20%, du fait des surcoûts élevés par rapport aux estimations initiales.

.../...

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'AGENCE

L'article 2 du contrat initial est modifié comme suit :

L'Agence s'engage à apporter son concours financier à la collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé, de la manière suivante :

	2011	2012	2013	TOTAL
Montants travaux (€)	946 000	20 900	1 011 950	1 978 850
Montants retenus (€)	633 800	20 900	792 950	1 447 650
Aides (€)	318 300	8 360	465 700	792 360
Dont aide au titre de la S.U.R.	145 400	0	372 500	517 900

soit une aide supplémentaire de 140 900€ pour les deux opérations maintenues mais un montant d'aide globale sur l'ensemble du contrat inférieur de 89 500€ du fait du retrait de deux opérations.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Pour tenir compte des modifications décrites à l'article 1, dans ce qu'elles peuvent concerner le département (réévaluation du montant d'une opération et suppressions de deux opérations), le tableau des aides prévisionnelles du Département à l'article 2-2-1 du contrat initial est remplacé par le tableau ci-dessous :

	2011	2012	2013	Total
Montants des travaux (€ HT)	946 000	20 900	1 011 950	1 978 850
Montants retenus (€ HT)	554 700	16 500	136 000	707 200
Aides totales (€ HT)	160 233	5 280	40 800	206 313

soit une réduction de l'aide départementale de 116 677 € par rapport au contrat initial.

ARTICLE 4 :

L'annexe 1 du contrat initial est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent avenant.

Les autres articles du contrat ne sont pas modifiés.

Le Président du
Communauté de Communes
du SECTEUR D'ILLFURTH

Le Président du
Conseil Général
Du HAUT - RHIN

Le Directeur Général de
l'Agence de l'Eau
RHIN-MEUSE

Avenant notifié le :

ANNEXE 1 : DESCRIPTIF SIMPLIFIE ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES

CC DU SECTEUR D'ILLFURTH
 102901
 CPA2194
 Direction Territoriale Rhin Supérieur et III

Année	Localisation	Ligne prog.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AGENCE				DEPARTEMENT				OBSERVATIONS		
				Coût Prévu (€ HT)	Montant rel. AG (€ HT)	P/S %	Aide Agence En Euros	Montant Aide Total (€ HT)	Année	Montant aidable (€ HT)	%		Montant subv. En Euros (€)	(€H éliminés m3/ ECP, divers)
2011	LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,5	TAGOLSHEIM : Rues de la Promenade, du Stade et du Vallon + LUEMSCHWILLER : rue de l'école - reprise de branchements	88 600,00	88 600,00	SUB 40,00	35 500,00	35 500,00		74 700,00	26,24	19 600,00	36EH	Marché Broglie pour Tagolsheim rues du Stade et Promenade : réceptionné le 01/03/11- autre partie de l'opération à Luemschwiller non réalisée pour le moment
	TAGOLSHEIM	12,5	Route de Mulhouse - réhabilitation de 100 ml unitaire	25 600,00	25 600,00	SUB 40,00	10 240,00	10 240,00		25 600,00	23,00	5 888,00	16EH	
	ILLFURTH	12,5	Route de Mulhouse - réhabilitation de 220 ml de réseau	6 600,00	6 600,00	SUB 40,00	2 640,00	2 640,00	2009	6 600,00	20,00	1 320,00	58m3/j	
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Rue de l'Etang - réhabilitation de 200 ml de réseau	4 800,00	4 800,00	SUB 40,00	1 920,00	1 920,00	2009	4 800,00	30,00	1 440,00		opération réalisée par anticipation en 2009
	LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,1	TAGOLSHEIM / LUEMSCHWILLER - rue de Tagolsheim à Luemschwiller (GrandRue) et rue du Vallon	523 000,00	210 800,00	SUB 40,00	84 400,00	84 400,00		362 500,00	30,00	114 750,00	50,00	
	HEIDWILLER	12,5	Rue d'Illurth - réhabilitation du DO	30 500,00	30 500,00	SUB 40,00	12 200,00	12 200,00		30 500,00	27,00	8 235,00	EH	
	WALHEIM	12,5	Rue de Mignovillard - réhabilitation du PR + 55 ml D200 + réhausse DO	65 000,00	65 000,00	SUB 40,00	26 000,00	26 000,00		30 000,00	30,00	9 000,00	56EH	
	ILLFURTH	12,2	transfert du rejet de la Step à ILL - Aide au titre de la SUR.	201 900,00	201 900,00	SUB 72,00	145 400,00	145 400,00		554 700,00		160 233,00	770DEH	Opération inscrite sur FSUR
	FROENINGEN, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,4	TAGOLSHEIM - ILLFURTH - FROENINGEN - LUEMSCHWILLER - Calage et surveillance des DO	946 000,00	633 800,00	SUB 40,00	318 300,00	318 300,00		16 500,00	32,00	5 280,00		
	ILLFURTH	12,3	Basin d'orage 800 m3 en amont de la STEP - Aide au titre de la SUR	20 900,00	20 900,00		8 360,00	8 360,00		16 500,00		5 280,00		
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Spechbach le bas: élimination d'ECP (225 m3/j) rue de l'Etang, rue de Thann et route d'illurth. Aide complémentaire à l'opération 13C68029	775 000,00	560 000,00	SUB 66,51	372 500,00	372 500,00		16 500,00		5 280,00	800m3/j	opération inscrite sur FSUR
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Rues de Thann et de l'Etang et route d'illurth : remplacement 200 ml + réhabilitation 800 ml	96 950,00	96 950,00	SUB 40,00	38 800,00	38 800,00		136 000,00	30,00	40 800,00	225m3/j	
			TOTAL 11 en Euros	1 041 950,00	792 950,00		465 700,00	465 700,00		707 200,00		206 313,00		
			TOTAL GENERAL DU CONTRAT EN EUROS	1 978 850,00	1 447 650,00		792 360,00	792 360,00						

REMARQUE:

Abréviations:

année d'inscription au programme départemental et agence

11.1 : nouvelle station; 11.2 : amélioration station; 11.3 : Traitement valorisation des

Boues; 11.4 : dispositif auto surveillance

11.5 : Equipement annexe; 11.6 : Assainissement non collectif; 11.7 : Etude; 11.8 :

Autre opération

12.1 : réseaux neufs collecte; 12.2 : réseaux neufs transports;

12.3 : Dépollution par temps de pluie; 12.4 : Amélioration de la gestion;

12.5 : Réhabilitation de réseau; 12.6 : Etude;

12.7 : autre opération; 12.8 : raccordements des branchements; 12.9 : mission

d'animation; 12.10 : décroisement; 12.11 : bassin de stockage hors pluvial;

SUB:subvention; PSI : Prêt sans intérêt; PSIT: prêt transformable